

EUROPEENS DANS LA RIOJA



Nº1 DICIEMBRE 2008

PRÉSENTATION

Ce numéro du bulletin périodique « Européens dans La Rioja » est consacré à l'intégration, sous l'angle professionnel, des citoyens communautaires résidant dans notre région. Le numéro précédent avait débouché sur la conclusion que la grande majorité des résidents communautaires dans La Rioja était venue dans le but d'y travailler, à leur compte ou pour le compte d'autrui. Cette situation est bien différente de celle d'autres régions espagnoles où le poids des personnes retraitées est significatif (citons les colonies de ressortissants britanniques et allemands sur la côte méditerranéenne, aux Canaries ou aux Baléares).

Les dispositions communautaires sur la *libre circulation des travailleurs* prévoient une série de droits :

- le droit de chercher un emploi et de travailler dans un autre État membre (pour son compte ou pour le compte d'autrui) ;
- le droit de séjourner sur ce territoire pendant les périodes de chômage ;
- le droit de séjourner en compagnie d'autres membres de sa famille ;
- le droit de rester dans l'État membre où chacun a travaillé, une fois remplies les conditions de retraite ;
- le droit de bénéficier du même traitement que l'État membre d'accueil accorde à ses nationaux en matière d'accès à l'emploi, de conditions de travail et de protection sociale.

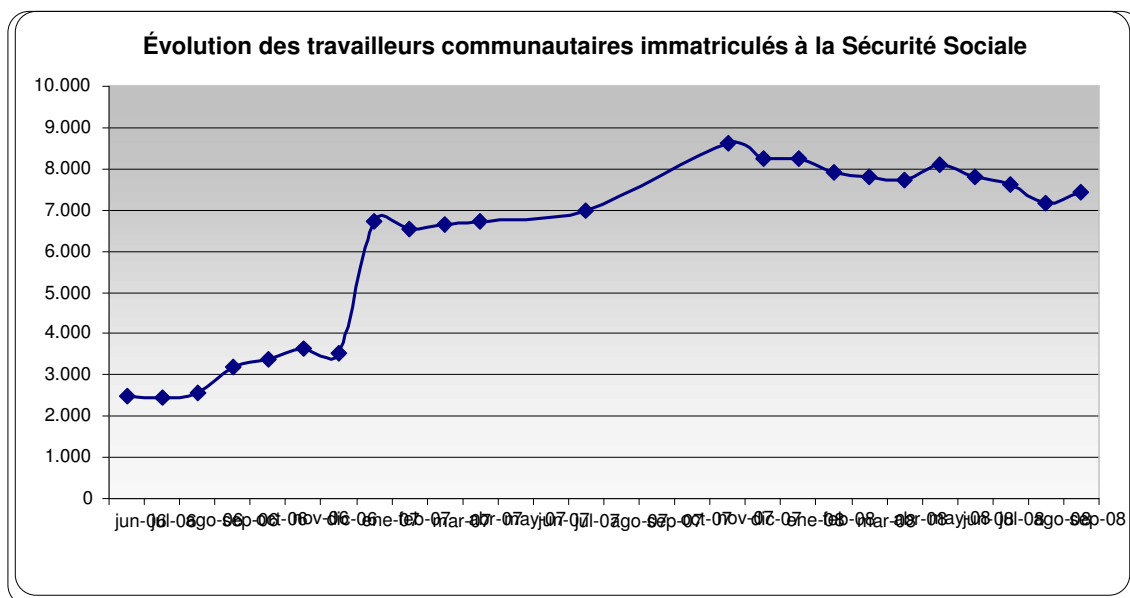
Suite à l'adhésion de nouveaux États membres le 1^{er} mai 2004, il s'est produit une ouverture progressive des marchés du travail permettant de recevoir de la main-d'œuvre tout en préservant l'équilibre aussi bien des pays d'accueil que des pays émetteurs. Ceci est régulé par le Traité d'Adhésion de ces pays au moyen de *mesures transitoires* dont l'application varie en fonction du pays.

Ces restrictions concernent uniquement la liberté de circulation en relation avec une prise de fonctions professionnelles et peuvent varier d'un État membre à un autre. En Espagne, ces mesures transitoires touchent actuellement les ressortissants des pays ayant adhéré l'Union le 1^{er} janvier 2007 (Roumanie et Bulgarie). Les conditions d'application de ces règles transitoires peuvent être consultées sur le site Internet d'EURES (<http://europa.eu.int/eures>).

Ces restrictions temporaires à la libre circulation des travailleurs n'ont pas empêché l'absorption par notre marché du travail régional de milliers de travailleurs venant de pays concernés par cette période transitoire.

ÉVOLUTION RÉCENTE DES TRAVAILLEURS COMMUNAUTAIRES DANS LA RIOJA

Les chiffres d'immatriculation à la Sécurité Sociale espagnole permettent de constater une importante augmentation du nombre de ressortissants communautaires travaillant dans notre région.



Le graphique révèle une hausse importante du nombre d'immatriculés entre décembre 2006 (3514 immatriculés actifs) et janvier 2007 (6720), qui coïncide avec l'adhésion de la Roumanie et la Bulgarie à l'Union Européenne. À partir de cette date, le nombre de travailleurs communautaires dans La Rioja a continué de progresser pour atteindre, en novembre 2007, un plafond de 8616 personnes.

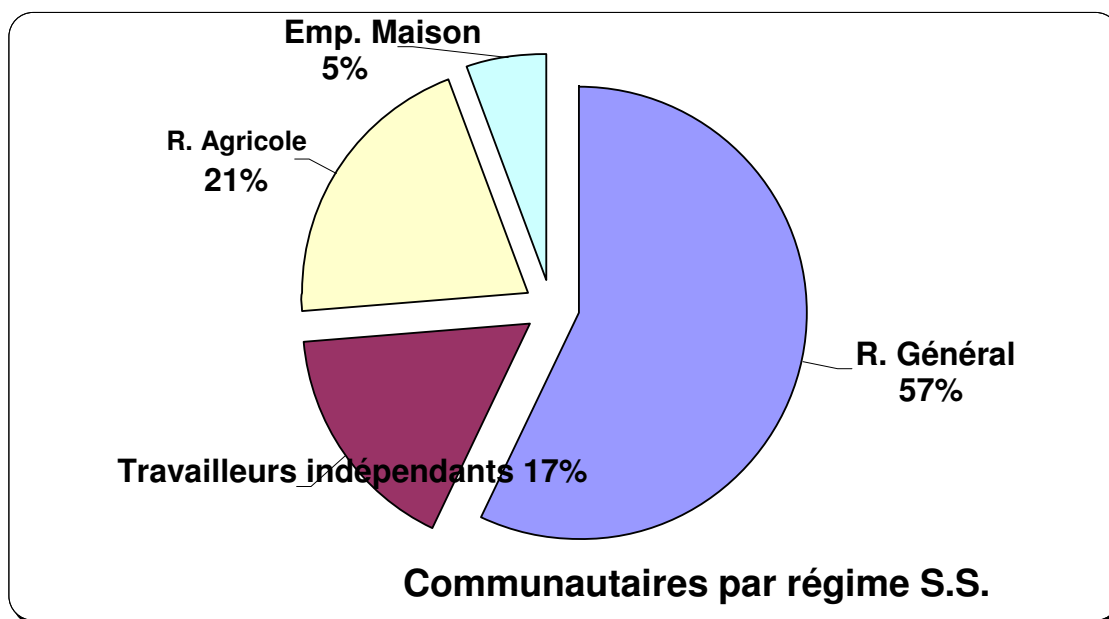
En 2008, malgré les hauts et les bas dus à la saisonnalité de certaines activités de production, une nette tendance à la baisse est apparue, liée au ralentissement de l'activité dans le bâtiment.

Il est utile, afin de mieux appréhender le poids de ces travailleurs communautaires sur le marché du travail régional, de tenir compte de la proportion d'immatriculés qu'ils représentent (moyenne des chiffres de septembre 2008) :

	Immatriculations totales	Immatriculations Communautaires	%
Espagne	19.020.360	701.415	3,69%
La Rioja	132.354	7.437	5,62%

L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS COMMUNAUTAIRES

Basé sur les chiffres d'immatriculation à la Sécurité Sociale, le graphique ci-après illustre la ventilation de ces 7437 travailleurs communautaires dans la Rioja en fonction du régime de la Sécurité Sociale auquel ils cotisent.



Dans La Rioja, plus de 4200 travailleurs communautaires sont immatriculés au Régime Général. Les immatriculés au Régime Spécial Agricole (1563) et au Régime Spécial des Travailleurs Indépendants (1240) sont également nombreux. Le Régime Spécial des employés de maison compte 407 résidents immatriculés (presque toutes des femmes).

En ce qui concerne le Régime Général (travailleurs pour le compte d'autrui), les secteurs d'activité suivants sont les plus gros employeurs : le bâtiment (1264), l'industrie manufacturière (796), la restauration et l'hôtellerie (681), le commerce (396), le transport (343) et les services aux entreprises (343).

L'immense majorité des Communautaires inscrits au Régime Spécial des Travailleurs Indépendants (899 sur 1240) travaillent dans le bâtiment.

Signalons, enfin, que deux tiers de ces travailleurs communautaires sont des hommes. Les femmes représentent 36% des immatriculations communautaires au Régime Général, 15% au Régime Spécial des Travailleurs Indépendants, 30% au R. S. Agricole et 97% au R.S. des Employés de maison.

IMMATRICULATION PAR PAYS D'ORIGINE

La ventilation par nationalité des travailleurs communautaires dans La Rioja révèle la prédominance de deux groupes spécifiques : les Roumains (58% du total) et les Portugais (29%). Les Bulgares (5%) et les Italiens (2%) les suivent loin derrière. La contribution des autres nationalités est négligeable et certains pays ne sont pas représentés.

	R. GÉNÉRAL	R. INDÉPENDANTS	R. AGRICOLE	R. E. MAISON	TOTAL
ALLEMAGNE	31	13	2	0	46
AUTRICHE	1	0	0	0	1
BELGIQUE	6	1	0	0	7
BULGARIE	286	61	13	17	377
DANEMARK	3	1	0	0	4
ESTONIE	0	1	0	0	1
FINLANDE	1	0	0	0	1
FRANCE	81	26	2	0	109
GRÈCE	8	1	0	0	9
HONGRIE	20	1	0	0	21
IRLANDE	2	5	0	0	7
ITALIE	120	34	4	0	158
LETTONIE	4	0	0	0	4
LITUANIE	42	17	1	1	61
MALTE	2	0	0	0	2
PAYS BAS	11	8	0	0	19
POLOGNE	89	7	9	1	106
PORTUGAL	817	254	1060	9	2140
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	9	2	1	0	12
ROUMANIE	2651	778	472	378	4279
ROYAUME-UNI	34	28	0	0	62
SLOVAQUIE	7	0	0	0	7
SLOVÉNIE	2	0	0	0	2
SUÈDE	1	0	0	0	1
TOTAL UNION EUROPÉENNE	4228	1238	1564	406	7436

Si nous nous fondons sur le régime d'encadrement de la Sécurité Sociale espagnole, nous constatons que les résidents communautaires en provenance de pays d'Europe de l'Ouest (France, Royaume-Uni, Italie, Allemagne, etc.) sont immatriculés soit au Régime Général soit à celui des Travailleurs Indépendants.

Parmi les ressortissants de pays nouvellement entrés, cependant, les Régimes Spéciaux (Agricole, Employés de maison) s'imposent. Le cas des ressortissants portugais est surprenant car ils sont majoritairement inscrits au R.S. Agricole.

CONCLUSIONS

L'analyse des chiffres d'immatriculation de travailleurs communautaires dans La Rioja (à relier aux données sur les résidents de ce groupe, indépendamment de leur lien avec le marché du travail, fournies dans le bulletin précédent) nous conduit aux conclusions ci-après.

- La Rioja se situe au-dessus de la moyenne espagnole quant au poids des citoyens provenant de l'Union Européenne (5,6% des travailleurs immatriculés à la Sécurité Sociale).
- La croissance de cette population est très récente. Elle a commencé en force au début du 21^e siècle et a augmenté en flèche suite à l'adhésion de la Roumanie et la Bulgarie à l'Union Européenne (janvier 2007).
- D'un point de vue démographique, il s'agit d'un collectif jeune et essentiellement formé d'hommes. Répartis sur tout le territoire régional, ils ne sont pas particulièrement concentrés dans les noyaux urbains.
- La raison première de leur arrivée dans La Rioja est essentiellement professionnelle, les plus de 18 ans non actifs étant rares.
- Deux pays représentent 85% des travailleurs communautaires : la Roumanie et le Portugal.
- Les secteurs d'activité où ils sont plus fortement présents sont le bâtiment, l'agriculture, l'industrie et certaines branches du secteur services (restauration et hôtellerie, services aux personnes).
- Les travailleurs pour leur compte, bien que minoritaires, sont bien représentés au sein du groupe.
- Une diminution sensible du volume de citoyens communautaires immatriculés à la Sécurité Sociale est constatée depuis le début 2008. Elle s'explique par la chute de l'activité dans le bâtiment, qui jusqu'à présent constituait leur principal créneau sur le marché du travail.

TENDANCES DE L'EMPLOI

« Européens dans La Rioja » a pour mission, entre autres, de transmettre des informations pertinentes aux acteurs sociaux afin de leur permettre de bâtir leurs projets de mobilité sur des bases objectives et réalistes. Nous tenterons donc d'offrir des informations objectives et mises à jour sur la situation actuelle et l'évolution prévisible de notre marché du travail.

Ces informations sont tirées de sources aussi bien internes (études réalisées par le Réseau EURES ou le Service Riojan de l'Emploi) qu'externes (organismes publics ou privés élaborant des rapports prospectifs sur l'évolution future du marché du travail dans les différents secteurs de l'Union Européenne).

Par exemple, le *III Anuario Comunicación Inmigrante en España* (III Annuaire Communication du Travailleur Migrant en Espagne) présenté le 22 octobre dernier et élaboré par l'agence conseil Etnia Comunicación. Cet annuaire offre une étude prospective des besoins en main-d'œuvre de l'Espagne à l'horizon 2050 (fondée sur l'étude « Mind the Gap » de Randstad). D'après ce travail, malgré la conjoncture économique actuelle, l'Espagne devra faire appel à un nombre important de travailleurs étrangers au cours des prochaines années. C'est le profil de ces travailleurs – qui seront de plus en plus qualifiés – qui va changer.

Le IIIe Annuaire de la Communication du Travailleur Migrant en Espagne révèle que l'Espagne aura besoin d'au moins 430 000 travailleurs qualifiés pour maintenir sa compétitivité économique jusqu'en 2012. L'entrée annuelle de plus de 100 000 travailleurs qualifiés dans notre pays sera donc nécessaire et ce, en raison d'un important déficit en main-d'œuvre qui s'explique essentiellement et par le déséquilibre existant sur le marché du travail entre l'offre et la demande de profils qualifiés et par le vieillissement progressif de la société espagnole, associé à un faible taux de fécondité.

D'après les estimations, si l'horizon est repoussé en 2020, l'Espagne aura besoin d'au moins 1,3 million de professionnels qualifiés. Le manque de professionnels hautement qualifiés dans le domaine technologique – Internet notamment –, médical, de l'ingénierie et du conseil se fait pressant. Le rapport signale également qu'en Espagne les postes techniques moyennement qualifiés (en production, opérations et maintenance, essentiellement) ainsi que dans les métiers manuels qualifiés (électriciens et soudeurs, par exemple) sont encore difficiles à pourvoir.

En savoir plus :

<http://www.mundoetnia.com/>

<http://www.etniamunicacion.com/>

<http://www.randstad.es/res/randstad/publicaciones/> (Rapport « Mind the Gap »)

APPELS À CANDIDATURES ET OFFRES D'EMPLOI

Le bulletin « Européens dans La Rioja » comprend également une rubrique spéciale consacrée à la diffusion d'appels à candidatures et d'offres d'emploi EURES visant aussi bien des personnes résidant dans La Rioja et désirant travailler dans d'autres pays de l'Union, que des ressortissants communautaires voulant travailler dans La Rioja et/ou en Espagne.

Il s'agit dans tous les cas d'offres publiées sur EURES, le portail Européen de la Mobilité Professionnelle (<http://europa.eu.int/eures>), où des milliers d'autres offres d'emploi sont également publiées. Celles qui sont présentées ci-après ont été sélectionnées en raison de l'utilité prévue pour les destinataires potentiels de notre publication.

APPEL A CANDIDATURES D'INFIRMIERES POUR L'ITALIE

Description :

Les Hôpitaux Publics de Milan (Lombardie) recrutent du personnel infirmier.

Spécialités :

- Urgences : service 118 avec hélicoptère-ambulance, anesthésie, urgences chirurgicales, traumatologie, thérapie intensive néonatale, unité coronarienne, centre grands brûlés...
- Greffes : cœur, poumon, reins, foie, moelle, os, pancréas.
- Cardiologie : cardiologie et cardio-chirurgie.

Nombre de postes : 25/30.

Salaire / contrat :

Salaires : 1350-1500 euros nets mensuels. Primes et compléments pour astreintes et heures supplémentaires.

Type de contrat :

8 mois renouvelables selon Contrat National de Santé Publique.

Temps de travail :

36 heures par semaine. Possibilité de gardes et heures supplémentaires.

Divers :

Possibilité de logement à l'hôpital même : chambre à partager ou individuelle, avec cuisine. Très économique (100 à 400 euros/mois).

Frais de déplacement : À la charge des personnes intéressées. Plus de renseignements lors de l'entretien.

Pré-requis :

Qualifications professionnelles requises :

- Lettre de motivation et CV en italien, avec photo récente.
- Attestation de casier judiciaire vierge
- Photocopie certifiée conforme du diplôme d'infirmière.
- Photocopie de la carte d'identité.
- Photocopie des diplômes et/ou attestations de stages et de l'expérience professionnelle.
- Attestation d'accréditation du diplôme délivré par le Ministère espagnol de l'Éducation et la Culture.

Pour obtenir cette attestation, il faut présenter :

- Modèle de demande.
- Photocopie certifiée conforme du diplôme académique
- Photocopie certifiée conforme du diplôme académique et professionnel

Langue :

Bon niveau d'italien. L'entretien se déroulera en italien.

Employeur :

Hospital Niguarda Ca' Granda E. Istituto Nazionale Tumori, Funtazione IRCCS

COMMENT PRESENTER VOTRE CANDIDATURE.

Date-limite :

La date-limite de réception des CV est fixée au 11 décembre 2008.

Les personnes intéressées doivent confirmer au Conseiller EURES de leur province l'envoi de leur candidature.

Les documents sont à présenter le jour même de la rencontre (apporter des photocopies de tous les documents requis).

Lors de cette rencontre avec les Hôpitaux ou ses représentants, les candidats recevront des informations plus précises et pourront poser toute autre question. Les personnes intéressées pourront signer un précontrat avec l'hôpital choisi. L'hôpital les informera ultérieurement de l'endroit et de la date d'incorporation au poste de travail.

Modalité d'inscription :

Envoyez votre lettre de motivation et CV en italien.

Courriel : eures.sevilla.sae@juntadeandalucia.es, en indiquant, dans l'objet : Hôpitaux publics Italie.

Date limite : La date-limite de réception des candidatures est fixée au 21 novembre 2008.

Autres informations.

Nombre de postes : 25-30.

Date de l'entretien : Les entretiens auront lieu, sur rendez-vous, le 18 décembre 2008, à l'École des Infirmières de Séville.

Date d'incorporation : Dans les prochains mois, une fois les démarches administratives complétées.

En savoir plus : Réseau EURES : tél. +34 955 065672 ou +34 954 990125.

TEACHER OF SPANISH LANGUAGE

Descripción: If you speak Spanish fluently and have a passion for teaching this beautiful language we have just the job for you. You will be travelling to businesses or homes in London teaching individuals and groups from beginners to advanced. Teaching experien. now by email for further information to sam@spanishathome.co.uk and see <http://www.spanishathome.co.uk> for new vacancies and updates.. Pension: No details held.

Información geográfica País: Reino Unido Región : GREATER LONDON

Salario: GBP 15 per hour, often two hours together

Horas por semana: 1 or 2 hours per lesson, flexible times through the week

Tipo de contrato: indefinido + media jornada

Empresario Nombre: Teacher at Home

Cómo solicitar el puesto: You can apply for this job by sending a CV/written application to Samantha Otero at Teacher at Home, 18 Eastbrook Way, EMAIL PREFERRED, Brighton, Sussex, BN41 1PS. Advice about completing a CV is available from your local Jobcentre Plus Office.

Fecha límite de solicitud: 07/04/2009; **Número de puestos:** 5

Fecha de publicación: 06/11/2008 **Referencia nacional:** IKC/6180

EN SAVOIR PLUS :

EURES LA RIOJA – SERVICIO RIOJANO DE EMPLEO

C/ Calvo Sotelo, 27-29 LOGROÑO 26071

Téléphones :

00 34 941 29 19 04

00 34 941 29 19 07

Courriels :

juanantonio.molina@larioja.org

eures-rioja.alia@inem.es

Sites :

<http://europa.eu.int/eures>

<http://www.inem.es/inem/ciudadano/empleo/eures/index.html>

<http://larioja.org>